SUCRIVOIRE

AVIS DE NOMINATION

Le Conseil d'Administration, a nommé monsieur **Pierluigi PASSERA** en qualité de Directeur Général de SUCRIVOIRE lors de sa séance tenue le 25 janvier 2023 à Abidjan.

Monsieur PASSERA remplace à compter du **2 février 2023** monsieur Alassane T. DOUMBIA qui se recentre sur les autres défis du groupe SIFCA dont il assure la présidence du conseil et du comité exécutif.

Le Conseil d'Administration a confié à monsieur PASSERA la mission de poursuivre les actions d'amélioration des performances de la Société notamment l'augmentation des volumes de production et la maitrise des coûts. Il pourra s'appuyer sur une équipe SUCRIVOIRE engagée dont il assurera le leadership pour l'atteinte des objectifs organisationnels et opérationnels.

Monsieur Pierluigi PASSERA, jouit d'une longue expérience acquise dans le secteur industriel en Europe et en Afrique notamment au sein du groupe Barry Callebaut où il occupait jusqu'à sa nomination les fonctions d'Administrateur Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Générale. Il est diplômé de l'université des sciences bancaires d'Italie.

A propos de SUCRIVOIRE

La société est spécialisée dans la mise en valeur et l'exploitation de plantation industrielles ou villageoises de canne à sucre ainsi que dans la production et la commercialisation de sucre de canne. Elle l'une de deux entreprises opérant sur le marché Ivorien de la production de sucre.

SUCRIVOIRE reste pleinement focalisé sur l'exécution de son programme d'extension (développement de nouvelles parcelles de cannes à sucre et augmentation de ses capacités).

Fait à Abidjan le, 31 janvier 2023

Le Conseil d'Administration